



Déclaration préalable de l'UNSA Education

CTSD du 8 septembre 2022

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous souhaitons tout d'abord une excellente rentrée scolaire à toutes et tous. Même si le contexte de la rentrée est compliqué, nous formulons le vœu (laïque) pour les collègues que chacun et chacune puisse s'épanouir, tant dans sa vie professionnelle que personnelle.

Rentrée techniquement réussie... oui, si on n'y regarde pas de trop près. Alors si, parents, médias et autres peuvent y croire au moins provisoirement, les professionnels que nous sommes ne sont pas dupes. Nous entrevoyons l'évolution de la situation dans les semaines et les mois à venir dès que les premiers congés maladie ou maternité se succéderont. L'expérience des années passées suffit à nous montrer qu'il n'y aura pas suffisamment de remplaçants pour couvrir les besoins. Combien d'entre eux sont d'ores-et-déjà positionnés sur une classe à l'année et quelles en seront les conséquences ? Remplacements non assurés et classes surchargées ? Décharges statutaires non assurées ? Collègues culpabilisés ? Menace sur les futures acceptations des temps partiels ? Changements de départements encore moins accordés ? Tout ceci risque de peser sur le quotidien et la sérénité déjà bien entachée des collègues.

Pour l'Unsa Education, cette rentrée 2022 est marquée par l'accélération et la révélation au grand public de la vulnérabilité de notre service public d'éducation. La crise du recrutement est tout autant une cause qu'une conséquence d'un système éducatif fragilisé année après année. Nous nous rapprochons d'un point de rupture, notamment dans les zones les plus fragiles telles que les zones rurales. Nous alertons depuis des années sur la crise d'attractivité du métier : les personnels ne le conseillent plus et nous sommes de plus en plus souvent contactés par des collègues souhaitant quitter l'Education Nationale... parfois, avant même d'y avoir mis les deux pieds. Nous avons de plus en plus d'appels de collègues qui souhaitent obtenir des informations sur la démission, la réorientation professionnelle, la rupture conventionnelle ou qui nous signalent leur incompréhension face à l'absence d'information ou de réponse des administrations. C'est un signal inquiétant.

Quant au recrutement de contractuels, c'est une solution d'urgence mais cela ne peut constituer le mode de recrutement pérenne pour un service public aux missions aussi complexes et essentielles. Ce mode de recrutement et de formation initiale n'est ni lisible ni sécurisant pour ceux qui voudraient devenir enseignant. Nous déplorons le non recours à la liste complémentaire qui, nous le rappelons, est à privilégier face à la contractualisation massive. Si des besoins pour vacance de poste se faisaient sentir en cours d'année, nous souhaitons qu'elle soit utilisée.

Par ailleurs, nous souhaitons qu'une vigilance particulière soit apportée dans l'accompagnement de l'ensemble des personnels dont certains, nous le savons, ont été positionnés sur des postes sensibles, notamment relevant de l'ASH ou sur des cours multi niveaux très hétérogènes.

Enfin, pour clore cette intervention liminaire, nous vous assurons que l'Unsa Education et le SE Unsa occuperont tout au long de l'année les missions pour lesquelles les collègues les ont mandatés, à savoir être force d'opposition mais aussi être force de propositions.